

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt sept mai (**27 mai 2014**), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **ANTOINE Philippe**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2014

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT
Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET
Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves,
NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent(s) excusé(s): Néant

Secrétaire de séance: CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL: Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du
25 avril.

II – URBANISME

M. le maire informe les élus que 2 demandes de permis de construire et une demande de
certificat d'urbanisme ont été déposées depuis la dernière séance et sont en cours d'instruction
à la Direction Départementale des Territoires du Jura.

III – AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA PIECE ROUGEMONT

5 demandes d'achat ont d'ores et déjà été adressées à la mairie et une demande de permis de
construire est déposée pour le lot n° 1.

IV – PROJET DE CANTINE

Compte-tenu de l'augmentation constante des élèves inscrits au service de cantine/garderie du
midi, M. le Maire informe les élus qu'il y aurait lieu d'envisager la création d'une cantine,
plus adaptée à cet usage que l'actuelle salle des fêtes.

En accord avec cette proposition, les membres du conseil charge M. le Maire de prendre un
premier contact avec un architecte afin de lancer une étude de ce projet.

V – SECURITE ROUTIERE

De fréquents excès de vitesse étant régulièrement signalés par les habitants de la commune, il
est décidé :

- de demander un devis pour l'achat de 2 radars pédagogiques

- d'étudier l'aménagement éventuel du carrefour « Mathieu » (Rue de la Gare / Rue du Champ Thorin / Route de Lons) dans le but de ralentir le trafic, matérialiser l'entrée du village et embellir le secteur.

VI – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- 1) CCBR (Communauté de Communes Bresse Revermont) : les commissions intercommunales sont formées et intègrent des élu(e)s de Larnaud :
 - a. Commission de voirie : David GUYOT
 - b. Commission sociale : Jean-Claude FAUVEY
 - c. Commission tourisme et environnement : Patrick NOBLET
 - d. Commission culturelle : Virginie GUICHARD
 - e. Commission des finances : Jean-Yves NOBLET

Quelques commissions se sont déjà réunies ou vont se réunir prochainement:

- a. Commission Economie : 28 mai
- b. Commission Sociale : présentation de l'CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), EHPAD (Etablissement Hospitalier pour les Personnes Agées Dépendantes), du RAMI (Relais Assistantes Maternelles Itinérant)

Une réunion aura lieu le 18 juin afin de discuter entre autre, du projet d'ouverture du CSLH le mercredi après-midi. Il est également envisagé la création d'un LAPE (Lieu Accueil Parents Enfants)

- c. SICTOM : 04 juin
- d. Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de la Seille et de ses affluents : le projet de désensablement de la Madeleine sous le pont de la Route de Villevieux, déjà évoqué dans un programme de travaux, sera proposé dans le cadre des travaux urgents à réaliser

- 2) Commission communale des chemins : plusieurs points noirs font l'objet de réflexion :
 - a. Chemin des Genêtes : à décompacter, recompacter et reprofiler, avec l'aide financière à demander aux communes de Bletterans et Villevieux, utilisatrices régulières de ce chemin pour la desserte de leur bois.
 - b. Dessertes dans les bois, en mauvais état : il serait nécessaire de prévoir un élargissement d'au moins 5m des bords de certaines sommières afin de les « aérer ». Le bois en résultant pourrait être donné aux affouagistes.
 - c. Le fauchage le long des voies communales par les employés intercommunaux a commencé le 16 mai. Une autre passe est prévue en juillet.

- 3) Commission communale des bâtiments (03 mai) : tous les bâtiments communaux ont été visités par les élus, membres de la commission et un état sera établi afin de déterminer les réparations d'entretien à faire par l'employé intercommunal et les interventions plus importantes à confier à des entreprises spécialisées (volets roulants sur la façade arrière de l'école maternelle, remplacement de vitrage fendu à la maternelle et à la primaire, porte alu sur la façade avant de la salle des fêtes...) Une demande d'achat du mécanisme de l'horloge de l'église a été faite par un collectionneur et sera soumise à l'avis de l'Association CLOCH.

- 4) Commission communale de la Vie Scolaire : suite à la difficulté à mettre en place le premier projet de réforme des rythmes scolaires validé par l'Inspection Académique en février 2014, et aux assouplissements possibles suite au décret HAMON, un nouveau projet, soumis à enquête auprès des parents, et étudié avec les enseignants, est proposé à l'approbation des élus :
 - Classe de 8h30 à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Classe de 8h30 à 11h30 le mercredi
- Classe de 14h à 16h20 le lundi, mardi et jeudi
- Pause méridienne de 2h pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants ne fréquentant pas la cantine
- Regroupement des Temps d'Activités Péri-Scolaires le vendredi après-midi (3x1h, 2x1h30 ou 3h si besoin)

Le projet tel qu'il est présenté recueille un avis favorable unanime de la part des membres du conseil municipal et sera étudié le 03 juin lors du Conseil d'Ecole avant d'être transmis aux services de l'Education Nationale.

VII – LOCATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

En raison de la difficulté actuelle pour trouver des locataires, le conseil décide :

- D'aménager le studio situé au-dessus de l'école maternelle afin de le proposer à la location en studio meublé
- De porter le loyer mensuel du studio à 280 € sans les charges
- Du fait des difficultés de location, d'abaisser le loyer mensuel du F4 situé au rez de chaussée de l'ancienne poste (2 Rue des Ecoles) à 495 € sans les charges

VIII – QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil désigne M. Thierry TISSOT comme correspondant « Défense » en remplacement de Patrick NOBLET
- Il désigne Mme Andrée COUILLEROT comme déléguée des élus au CNAS (Centre National d'Aide Sociale)
- Les élus sont informés d'une proposition de formation « affouage et cession de bois » organisée par les Communes Forestières
- Prochaine séance de conseil municipal : lundi 07 juillet

LARNAUD, le 06 juin 2014

Philippe ANTOINE, Maire de LARNAUD


